

DEPARTEMENT
DES ARDENNES
ARRONDISSEMENT DE
VOUZIER
VILLE DE
VOUZIER

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DELIBERATION n° : 2021/037

Réunion du Mardi 30 mars 2021 à 19h
sous la Présidence de M. Yann DUGARD, Maire.

Date de convocation : 23/03/2021

Nombre de Conseillers :

Date d'affichage : 23/03/2021

En exercice : 29

Présents : 23

Votants : 29

Présents : Mme BAUDART Martine, Mme BERGERY Marie-Claude, M. BOLY Francis, M. CARPENTIER Dominique, M. COLSON Pascal arrivé à 19h05, M. COURVOISIER CLEMENT Frédéric arrivé à 19h04, Mme DERVIN Eva, M. DEGEORGES Marc, Mme DION Valentine, M. DUCASTEL Jean, M. DUGARD Yann, Mme FESTUOT Annie, M. GODART Olivier arrivé à 19h03, Mme HAUDECOEUR Agnès, M. LAIES Benoit, Mme LAMPSON Nadège, Mme LAROCHE Gisèle, M. LEBON Christophe, Mme LESUEUR Patricia, M. MACHINET Jean-Baptiste, Mme PAYEN Françoise, M. PREVOT Johnny, M. RENOLLET Hubert.

Excusés avec pouvoir de vote : Mme CORNEVIN CORDONNIER Barbara ayant donné pouvoir de vote à M. BOLY Francis, Mme COSSON Geneviève, ayant donné pouvoir de vote à Mme HAUDECOEUR Agnès, Mme MAROTEAUX Nathalie ayant donné pouvoir de vote à M. DUGARD Yann, M. MOREAU Laurent ayant donné pouvoir de vote à M. DUGARD Yann, Mme ROGER Magali ayant donné pouvoir de vote à M. CARPENTIER Dominique, Mme THOMAS Andrée ayant donné pouvoir de vote à Mme PAYEN Françoise.

Secrétaire de séance : M. LAIES Benoit.

Objet : Tarifs des dérogations scolaires 2020/2021

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération 2020/27 du 13 février 2020 fixant en dernier lieu les tarifs des dérogations scolaires,

Considérant que ce tarif est appliqué à la semaine (36 semaines sur l'année scolaire),

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 22 mars 2021,

Après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- 1) D'approuver le tarif suivant de 818.11 € par an soit 22,73 € par semaine à compter de la rentrée de septembre 2021,
- 2) D'autoriser le Maire ou son adjointe à signer tous actes et pièces quelconques liés à cette délibération.

Fait en mairie le 06 avril 2021

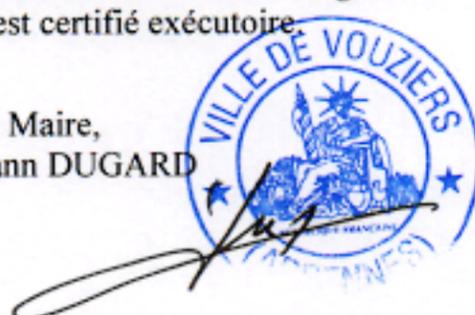
Le présent acte a été : / 7 AVR 2021

Publié -Notifié le :

Transmis au contrôle de légalité le : / 7 AVR 2021

Il est certifié exécutoire.

Le Maire,
Yann DUGARD



Le Maire

Yann DUGARD

